

Département du Bas- Arrondissement de Sélestat-Erstein
Canton d'Erstein
Commune de Börschheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du jeudi 21 mars 2019 à 19h30

Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire

Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 10 Conseillers présents : 7

Absents excusés : Mme Sandrine TESORO, MM. Patrick HILBOLD et Jérôme LAWI

Sujet de la délibération : fiscalité locale directe

Le Conseil Municipal, après explications données par le Maire,

suite à la commission des finances du 12/3/2019 et après concertation de M. REYDEL, Receveur Municipal de la Trésorerie d'Erstein,

- Vu, l'état de notification des taux d'imposition 2019 des taxes directes locales,
- sur proposition de M. François RIEHL, Maire,

décide, après en avoir délibéré, et comme pour l'année passée = variation des taux (calcul effectué sur la base du taux) de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties de + 3 %, de voter les taux comme suit :

Pour :	7
Abstentions :	0
Contre :	0

- Taxe d'habitation 16,80 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 6,65 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 38,38 %

Suivent les signatures au registre.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication le 22/3/2019.

Fait à Börschheim le 21/3/2019

Le Maire, F. RIEHL